

Remplissez le formulaire (pages 1 et 2) en lettres moulées
remettez le en personne ou postez le avec votre paiement à:
Centre de Voile Borealis, 181 rue Principale, CP 76030, Gatineau, QC J9H 6W0

Les renseignements demeurent confidentiels et à l'usage exclusif du Centre de Voile Borealis.

Nom	Prénom	Date d'inscription
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Tél. Maison	Tél. bureau	Ext
Tél. bureau	Cellulaire	
Courriel		Encadrant (Oui - Non) :
Langue correspondance (Français - Anglais) :	Langue de voile (Français - Anglais - Bilingue) :	Carte CCEP (Oui - Non) :
Personne à contacter en cas d'urgence	Tél. maison	Tél. bureau
Tarifs 2017		Montants \$
Cotisation annuelle de membre		25
Inscrivez votre choix de forfait de voile / formation ou de stage de voile croisière (Voir Annexes A et B pour renseignements additionnels)		
Forfaits de voile à Aylmer (Voir Annexe A)		
Pour nouveaux membres - Essai		
- Inscription tardive (à partir du 1 ^{er} août)		
Pour tous les membres - Voguez tout l'été		
- Voguez tout l'été (12-17 ans)		
Formation (Voir Annexe A)		
Voile Borealis 101 (obligatoire pour tous nouveaux membres)		Sans frais
Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)		
Brevet de croisière élémentaire - Voile Canada		
Stages voile-croisière (Voir Annexe B)		Choix -->
Moins : Rabais si admissible (consulter le trésorier)		
TOTAL À PAYER		Chèque <input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Carte de crédit <input type="checkbox"/>
Pour PAIEMENT par Carte de crédit:		
	Numéro	Expiration (mm / aaaa)
Master Card		3 chiffres
VISA		
Nom sur la carte :	_____	
Signature:	_____	
Note:	Par mesure de sécurité, ne transmettre les informations de cartes de crédit que par la poste, par téléphone ou en personne.	

DÉSENGAGEMENT : SVP LIRE ET SIGNER

Je déclare par la présente que je suis âgé d'au moins 18 ans, que je comprends que les activités organisées par le Centre de Voile Borealis (« le Centre ») exigent une certaine forme physique et que ces activités peuvent être associées à des risques de blessures pouvant être graves et aussi à la perte de biens personnels. Je choisis de mon plein gré de participer à ces activités et je connais les risques qu'elles posent et je les accepte et les assume entièrement.

En mon nom personnel et de tout autre personne agissant en mon nom, je dégage le Centre, ses administrateurs et ses membres de toute responsabilité liée à des obligations ou à des dépenses que je pourrais avoir à assumer ainsi que de toute responsabilité liée à des pertes ou à des blessures que je pourrais subir, en participant à des activités organisées par le Centre.

Lorsque j'invite une personne qui n'est pas membre du Centre (y compris toute personne n'ayant pas atteint ses 18 ans) à participer à une activité organisée par le Centre, je me porte garant de cette personne et de sa conduite, et je dégage le Centre de toute responsabilité liée à des obligations, à des dépenses qu'elle pourrait avoir à assumer, ainsi que de toute responsabilité liée à des pertes ou à des blessures que cet invité pourrait subir. L'invité remplira le désengagement prévu à cet effet.

Je consens à aviser le chef de bord de toutes conditions médicales qui pourraient affecter l'activité.

Signature du **MEMBRE**

(Parent ou tuteur si moins de 18 ans) : _____

Date: _____

SONDAGE

Tout le monde à bord et Bienvenue au Centre de voile Borealis!

Le Centre de voile Borealis est un organisme sans but lucratif et c'est grâce à la participation bénévole, enthousiaste et amicale de ses membres qu'il assure son bon fonctionnement.

Seriez-vous intéressé(e) à participer bénévolement aux activités du Centre?

Oui : _____ Non : _____

Si oui, cochez parmi les tâches suivantes celles que vous avez de l'expérience ou que vous aimeriez participer (s'il y a lieu).
Nous entrerons en contact avec vous.

Entretien des voiliers (Menuiserie, mécanique, plomberie, couture, grément..)		Organisation ou administration (Comités, Informatique, Statistiques, comptabilité..)	
Publicité (Internet, marketing, sondage..)		Activités sociales (en toute saison..)	

Comment avez-vous entendu parler du Centre?

Ami(s)

Dépliants

Site web

Journaux

Marina d'Aylmer

Autres:

S.V.P. Préciser : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Inscription des membres 2017		Mode de paiement		Type et # R- / C- / V- M-	Date (AAAA-MM-JJ)	Montant
Numéro membre 2017						
Programme (Aylmer)						
S.V.C.						
Désengagement obtenu						
Traité par						
Date de traitement						
Date de validation				Autres :		
Membre	+ Programme	+ Formation	+ S.V.C.	- Rabais	Total	
25,00						

Explications :

Tarifification 2017

Noter que la cotisation annuelle de membre est prélevée séparément et est exclue des forfaits de voile Aylmer. Noter aussi que tous les programmes d'Aylmer comprennent un nombre illimité de sorties.

Forfaits de voile à Aylmer pour nouveaux membres

Voile à l'essai (se termine le 2 juillet) ¹	295 \$
Inscription tardive (à partir du 1 ^{er} août) ²	450

Forfaits de voile à Aylmer pour tous les membres

Des tarifs réduits sont offerts en fonction de la date d'inscription ³	Jusqu'au 31 déc.	Jusqu'à la Soirée Info	Jusqu'à la Porte Ouverte	Plein tarif
Voguez tout l'été ^{4 5 6}	500	550	570	600
Voguez tout l'été (12 - 17 ans) ⁷	250	275	285	300

Formation

Frais

Voile Borealis 101 (obligatoire pour tous les nouveaux membres) ⁸	Sans frais
Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP)	40
Brevet de croisière élémentaire - Voile Canada ⁹	75

Notes

- Le forfait "Voile à l'essai" est conçu pour les nouveaux membres exclusivement. Ce dernier est transférable au forfait "Voguez tout l'été" en tout temps durant la saison.
 - Les nouveaux membres qui découvrent le Centre plus tard en saison, peuvent s'inscrire à partir du 1^{er} août pour la somme de 450\$. La cotisation annuelle de membre de 25\$ est perçue séparément.
 - Les rabais sont établis en fonction de la date d'inscription. Si l'inscription se fait en personne, la date de remise à un responsable prévaut. Pour les inscriptions par la poste, le sceau postal sert de date officielle d'inscription.
 - Les membres inscrits à "Voguez tout l'été" peuvent payer en un seul versement, ou en deux versements. Le paiement par chèque ou carte de crédit postdatés sont acceptés. S'il est payé en deux (2) versements :
 - le montant initial est de 50% du tarif en vigueur lors de de l'inscription plus la cotisation annuelle de membre de 25\$
 - le solde est payable au plus tard le 30 avril.
 - Le Centre remboursera un membre qui se désiste avant le début de la saison tel qu'indiqué à l'horaire affiché sur le site web, moins des frais administratifs de 25 \$.
 - Le Centre ne pourra être tenu responsable de l'annulation des sorties ou de la formation à cause de mauvaises conditions météorologiques, de réparations nécessaires ou du manque de disponibilité des encadrants. Aucun remboursement, transfert ou dédommagement ne sera accordé aux membres ou invités à la suite de l'annulation d'une sortie ou d'une formation.
 - Veillez présenter une copie de certificat de naissance pour adolescent âgés de 12 à 17 ans lors de l'inscription (preuve d'âge au 1^{er} juin).
 - Une formation "Voile Borealis 101" est maintenant obligatoire pour tous les nouveaux membres. Elle comprend les rudiments de la voile, la sécurité et les consignes à respecter sur les voiliers du Centre.
 - Le brevet de croisière élémentaire de Voile Canada comprend :
 - Initiation à la croisière par Gillian West (manuel de cours) 35 \$
 - Livret de voile-croisière 20 \$
 - Aides à la Navigation gratuit
 - Le cours, l'examen théorique, l'examen sur l'eau et le sceau 20 \$
- NB : Vous devez être inscrit au forfait "Voguez tout l'été" pour prendre cette formation. Vous devrez aussi avoir accès à une copie de l'ouvrage de Gillian West pendant que vous suivez le cours. Toutefois, si vous pouvez l'emprunter ou le partager avec un autre participant du cours, vous n'êtes pas tenu de l'acheter.

Tarifification 2017

Noter que la cotisation annuelle de membre est prélevée séparément et est exclue des forfaits de voile Aylmer.

Stages de voile-croisière (voir les notes)	Dates du au	Encadrant ¹	Tarif ²	Versement initial ³
Baie Georgienne - BG1 - COMPLET	23 juillet - 29 juillet 2017	Gilles Séguin	1 000	\$ 200
Baie Georgienne - BG2 - COMPLET	30 juillet - 5 août 2017	Gilles Séguin	1 000	\$ 200
Baie Georgienne - BG3	6 août - 13 août 2017	Maurice Gélinas	1 000	\$ 200
Baie Georgienne - BG4	A confirmer	A confirmer		\$ -
Lac Champlain - LC1	30 juillet - 5 août 2017	Serge St-Pierre	900	\$ 450

NOTE : D'autres destinations pourront s'ajouter - à suivre sur le site web : www.voileborealis.org

Notes

- 1 Veuillez communiquer avec l'encadrant ou envoyer un courriel à info@VoileBorealis.org pour obtenir plus de détails. D'autres stages peuvent se rajouter au cours de la saison.
Notez que les équipiers doivent être membres du Centre pour participer à un Stage de voile croisière.
- 2 Le tarif indiqué :
 - reflète un estimé préliminaire des coûts de location du voilier
 - sera rajusté lorsque les détails seront mieux connus par l'encadrant, e.g., les dates, le type de voilier, les coûts de location, réduction de franchise et autres conditions
 - inclut une contribution de 50\$ par équipier pour établir une réserve en cas de dommages aux voiliers loués.
- 3 Les participants aux Stages de voile croisière peuvent payer en un seul versement, ou en deux versements. S'il est payé en deux (2) versements :
 - 1) le montant initial tel qu'indiqué au tableau est payable lors de l'inscription
 - 2) le solde est payable au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date du dépôt final auprès du locateur.
- 4 Toute différence entre l'estimé et les coûts de location sera partagée à parts égales entre les équipiers (surprime ou ristourne) en tenant compte de leur versement initial.
Les équipiers sont responsables de leurs dépenses de transport et de nourriture. Ils sont aussi responsables des dépenses d'opération comme par exemple le carburant, les frais de quaiage, de mouillage, de vidange.
- 5 Si les conditions de viabilité du stage de voile croisière ne sont pas rencontrées, le stage est annulé et le Centre remboursera le versement initial des équipiers dans les dix (10) jours suivant cette décision.
- 6 En cas d'incapacité de participer au SVC auquel il (elle) s'est inscrit(e), l'équipier (e) peut se faire rembourser le(s) versement(s) au SVC avant que le 1er dépôt au locateur soit fait. Si cette incapacité survient après le 1er dépôt au locateur, il (elle) doit aviser l'encadrant de sa situation et s'engager à chercher un remplaçant. Le remplaçant devra remplir toutes les formalités d'adhésion requises et payer le Centre, qui remboursera par la suite l'équipier qui se désiste, moins des frais administratifs de 25 \$. Dans l'éventualité où aucun remplaçant n'a pu être trouvé, aucun remboursement ne sera fait au membre qui se retire.
- 7 Chaque demande de remboursement devra être présentée au Conseil d'administration pour approbation. Veuillez noter que le Centre appliquera rigoureusement cette politique.